

DU Soutien à la parentalité

Présentation

Présentation

Le soutien à la parentalité est devenu une pratique explicite de nombre de professionnels du secteur social, éducatif, médico-social, médical... L'évolution des configurations familiales avec la transformation des liens familiaux qui s'y associe semblent avoir accentué la nécessité pour certains parents d'être accompagnés à certains moments, par des professionnels pour trouver des repères, une écoute et un soutien dans l'affirmation de leur fonction parentale.

Le soutien à la parentalité à travers ses dispositifs et ses pratiques, soulève des difficultés théoriques, méthodologiques et éthiques qu'il importe de considérer. Notamment, des questions se posent, sur la légitimité de cet accompagnement à la parentalité, son risque «infantilisant», «normalisant», la forme qu'il doit prendre et le sens qu'il doit permettre de construire, avec le risque pour les professionnels d'être pris à leur insu par leurs propres mouvements identificatoires.

Le D.U. Soutien à la Parentalité a pour but d'accompagner les professionnels qui sont en **relation étroite et régulière avec les parents et les familles**.

Les stagiaires ayant validé le D.U. Soutien à la Parentalité pourront postuler au D.U. Accompagnement à la Parentalité.

CANDIDATURE EN LIGNE jusqu'au
31 octobre 2019

Objectifs

- > Intervenir pertinemment (en ayant les connaissances juridiques, sociales, psychologiques, sanitaires) auprès des parents,
- > Accompagner les parents dans leurs compétences,
- > Analyser et évaluer une situation familiale,
- > Favoriser la relation parent/enfant.

Les + de la formation

Plus d'information sur le [D.U. Accompagnement à la parentalité](#)

Partenariat :



Programme

Conditions d'accès

- > Être titulaire d'un Bac
- > Être titulaire d'un diplôme d'État en travail social ou en santé de niveau IV
- > Avoir une expérience professionnelle significative en lien direct avec des familles

Modalités d'inscription

CANDIDATURE EN LIGNE jusqu'au
31 octobre 2019

Public cible

- > Technicienne de l'intervention sociale et familiale,
- > Auxiliaire de puériculture,
- > Moniteur-éducateur,
- > Référent famille dans les centres sociaux,
- > Bénévoles ou élus associatifs (ayant le baccalauréat).

Droits de scolarité

- > Coût de la formation : 1150 euros (+ droits universitaires)
- > Coût d'un module : 175 euros (pour les modules 2, 3 et 4).

Effectif

21

Contact(s)

Responsable(s)

responsable Master 1 Gratton Emmanuel

emmanuel.gratton@univ-angers.fr

Contact(s) administratif(s)

Severine Planchenault
severine.planchenault@univ-angers.fr

Infos pratiques

- > **Composante** : Direction de la formation continue, Facult  des lettres, langues et sciences humaines
- > **Dur e** : 70 heures
- > **Ouvert en alternance** : Non
- > **Lieu d'enseignement** : Angers

